



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE

(MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY – CALAVI

(UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

(FASEG)

MEMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE

Option: Economie

Spécialité: Economie Appliquée

FINANCEMENT DU
DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA
COMMUNE DE KPOMASSE

Présenté par :

Ferdinand D. TOSSOU

&

Anselm TOSSA

Sous la direction de :

Maître de Stage

Monsieur Angelo F. KPANOU

C/SDLP/ Mairie Kpomassè

Maître de Mémoire

Docteur Gilles C. TOBOSSI

Enseignant à la FASEG/UAC

Année Académique : 2015-2016

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi (FASEG) n'entend donner aucune approbation ni improbation aux options émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE 1

Je dédie ce travail à :

- mon père Michel A. TOSSOU;
- ma mère Jacqueline A. ACCLOMBESSI ;
- mes frères et sœurs en particulier Pélagie TOSSOU.

Ferdinand D. TOSSOU

DEDICACE 2

Je dédie ce travail à :

- mon père Théophile TOSSA ;
- ma mère Damienne ABENI ;
- mes frères et sœurs en particulier Prisca TOSSA.

Anselm TOSSA

REMERCIEMENTS

Comme toute œuvre humaine, un mémoire ne s'écrit pas seul ; son auteur est aidé par diverses personnes. Ainsi nous avons bénéficié du concours de nombreuses personnes bienveillantes qui nous ont permis de palier certaines difficultés dans la réalisation de ce mémoire. Ainsi, nous adressons nos profondes gratitude :

- au Docteur Gilles C. TOBOSSI , Maître de ce mémoire , pour avoir accepté de suivre et de coordonner ce travail. Son appui très cordial , ses conseils et ses critiques objectifs ont été très bénéfiques dans la conception, la réalisation et la présentation de ce travail ;

- à Monsieur Mensah QUENAM, le Maire de la commune de Kpomassè pour ses orientations ;

- à Monsieur Angelo F. KPANOU, notre maître de stage pour sa franche collaboration ;

- à Monsieur El-Mohad TIDJANI pour son assistance lors de la rédaction de ce mémoire ;

- à Monsieur Franck DEGUENOM pour ses conseils ;

- à Monsieur Nestor DATEME pour ses conseils lors de la rédaction de ce mémoire ;

- à Monsieur Apollinaire AHOSSI pour ses conseils lors de la rédaction de ce mémoire ;

- à Monsieur Désiré AGOUNGNON pour son soutien lors de la rédaction de ce mémoire ;

Enfin, nos remerciements vont également à la Présidente et aux distingués honorables membres du jury qui se donneront la peine d'apprécier ce mémoire.

Ferdinand D. TOSSOU & Anselm TOSSA

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ADP	: Aide Public pour le Développement
DEL	: Développement Economique Local
FADeC	: Fond d'Appui au Développement des Communes
FCFA	: Francs des Communautés Financières d'Afrique
FENU	: Fond d'Equipement des Nations Unies
INSAE	: Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCL	: Maison des Collectivités locales
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernemental
PDC	: Plan de Développement Communal
PDM	: Partenariat pour le Développement Municipal
PNDC	: Programme National de Développement Communal
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RFU	: Registre Foncier Urbain
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SERHAU-SA	: Société d'Etude Régionale d'Habitat et d'Aménagement Urbain
TDL	: Taxe de Développement Local
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution des recettes de fonctionnement..... 27

Tableau 2 : Evolution des recettes d'investissement..... 28

Tableau 3: Evolution des dépenses de fonctionnement 28

Tableau 4: Evolution des dépenses d'investissement 29

Tableau 5: Présentation de l'équilibre financier de la commune de Kpomassè..... 30

Tableau 6 : Evolution comparative des recettes de fonctionnement et celles d'investissement 34

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de l'épargne brute 31

Graphique 2 : Evolution de la capacité d'investissement..... 31

Graphique 3 : Evolution de la capacité de financement 32

Résumé

La présente étude porte sur l'analyse des stratégies de financement du développement local de la commune de Kpomassè. Elle se propose d'une part d'apprécier les parts des ressources allouées aux dépenses d'investissement, d'autre part, d'étudier l'efficacité de la commune de Kpomassè en matière de financement local. Nous avons opté pour la statistique descriptive pour analyser nos données provenant de la mairie de Kpomassè couvrant une période allant de 2011 à 2014. Les résultats montrent que la répartition des ressources disponibles permet à la commune de faire face aux grands investissements et que la commune de Kpomassè n'est pas efficace en matière de financement local.

Mots clés : Financement local ; Investissement.

INTRODUCTION

Dans le contexte de la décentralisation, le développement local est une possibilité de réduire l'emprise et les incidences de la pauvreté au sein des communautés (INSAE, 2003). En effet, avec l'avènement de la décentralisation et de la gouvernance locale, les populations ont été responsabilisées à prendre des initiatives et à les mettre en œuvre tout en s'appuyant sur des moyens locaux et des apports financiers de l'état.

Elle est devenue réalité au Bénin depuis l'installation des premiers conseillers communaux en 2003 et donne ainsi l'occasion aux forces vives locales de mettre en commun leur initiative et leurs efforts pour assurer l'autopromotion et le développement local durable (MCL, 2000, PNUD 2006). Ainsi, chaque société / communauté a besoin de connaître et d'exploiter ses capacités et potentialités internes de développement à la base pour apporter sa pierre à la croissance économique de sa localité. Dans cette logique, plusieurs initiatives ont été prises avant la formulation du programme national du développement communautaire (PNDC) par le gouvernement du Bénin avec l'appui du programme des nations unies pour le développement (PNUD, 2006). Les textes sur la décentralisation donnent aux collectivités locales la possibilité de contacter les partenaires aux développements en sus des concours financiers. Les communes sont ainsi devenues le cadre institutionnel idéal pour la promotion du développement local. Ce dernier n'est qu'un mouvement culturel, économique et social qui tend à améliorer le bien-être d'une société. Il serait effectif par une allocation optimale des ressources (matérielles, financières et humaine) endogène. Car, la maîtrise des finances est la composante essentielle de l'autonomie financière accordée par l'état central aux collectivités local en vue d'éviter toute éventuelle fusion (Art. 187, loi N°097-029 du 15 Janvier 1999), la commune doit assurer sa suivie financière par la budgétisation de ces différents recettes et dépenses (fonctionnement et investissement). La contrainte qui se pose aux états qui ont opté pour la décentralisation, notamment le Bénin pour booster le développement est sans aucun doute celui du financement des collectivités locales. Malgré cette possibilité qui est ainsi donné aux collectivités locales, nous notons que le monde rural est caractérisé par une pauvreté sans précédente. Ceci n'est pas dû à un manque de financement de développement local.

Cependant la décentralisation ne peut seul contribuer à l'évolution des collectivités territoriales, elle nécessite également la contribution des organes élus à mobiliser les acteurs locaux et les organes financiers autour d'une plateforme locale participative pour atteindre ces objectifs. Les collectivités territoriales sont confrontées à l'insuffisance de l'assiette fiscale actuelle ne permettent pas la prise en charge des services attendus des citoyens. De

plus, le transfert de certaines ressources annoncées par les textes comme la taxe de développement (TDL). En d'autre terme le produit de la fiscalité et les subventions de l'Etat constituent les deux principales sources de financement des collectivités territoriales. Pour exercer ces compétences et améliorer le cadre et les conditions de vie des populations, la loi prescrit à chaque commune l'obligation de disposer d'un outil de planification locale, autrement dit d'un plan, de développement communal.

Ainsi, ce travail s'intéressera au financement du développement local de la commune de Kpomassè. Elle s'articule autour de trois chapitres : Le premier chapitre donne un aperçu du cadre institutionnel de cette étude ; quant au deuxième, il permet d'aborder le cadre théorique et méthodologique de cette étude ; en ce qui concerne le dernier, il est consacré au financement du développement local de la commune de Kpomassè.

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Nous présenterons dans cette partie, la commune de Kpomassè à travers son histoire, son objectif, son organisation administrative, ses activités et son environnement.

Section 1 : Présentation de la structure d'accueil

Paragraphe 1 : Présentation et Situation économique de la commune

A - Présentation de la commune

1-Historique

La commune de Kpomassè était jadis connue sous l'appellation de Dagbégnon et était essentiellement habitée par les familles de deux chasseurs de coutume Fon : Vagbodoto et Hohoungbo. Mais entretemps, Agbato de coutume Sahouè et originaire de Honhoué (Bopa) y trouva asile après les incidents qui l'opposèrent à ces frères. En effet, à la suite d'une erreur d'appréciation au cours d'une chasse, les enfants d'Agbato, en lieu et place d'un gibier, tuèrent un homme. Cette situation déclencha une bagarre terrible. Agbato partit alors de sa localité avec sa famille. Hohoungbo lui offrit l'hospitalité et la sécurité en le rassurant en ces termes « **reste ici avec tous tes enfants. Personne ne viendra t'inquiéter. Tu ne dois pas abandonner tes enfants, car, quand la panthère met bas, elle n'abandonne jamais ses progénitures** ». Ce fut à partir de ce jour-là que la localité Dagbégnon prit le nom de Kpomassè qui signifie littéralement la panthère ne bouge pas. Il donnera plus tard son nom à toute la commune dont il est d'ailleurs le chef-lieu (Source : Plan de Développement Local et Schéma Directeur d'Aménagement Communal de la commune de Kpomassè)

2-Description géographique

La description de la commune de Kpomassè vise à prendre connaissance de l'environnement géographique, économique et socioculturel de cette commune afin de mieux comprendre pas la suite les problèmes de son développement. La commune de Kpomassè est située au sud-ouest du département de l'Atlantique. Elle partage des communes d'Allada au nord, de Ouidah au sud, de Tori Bossito à l'est et par le lac Ahémé qui la sépare des communes de Comé et de Bopa (département du mono) à l'ouest. Elle fait partie des communes ordinaires et compte une population estimée à 67.222 habitants en 2013 avec un taux d'accroissement de 1,51% selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4) et s'étend sur une superficie de 305hm².

Après les réformes administratives et territoriales de 1999, elle est répartie en neuf (09) arrondissement (Agonkanmé, Aganmalomè, Agbanto, Dédomè, Dékamè, Kpomassè, Sègbohòuè, Sègbéya et Tokpa-Domè) qui regroupent en leur sein soixante-huit(68) villages. Elle abrite sur son sol une multitude de groupe socioculturel à savoir entre autre les Pédah, les adjas, les Fon, les Yorubas, les Peulh, les Baribas, et autres.

B- Potentialité économique

1. Economique

1.1 Agriculture

La population agricole de la commune constitue 54.4% de la population totale. L'agriculture est dominée par les cultures de maïs, de la tomate et du manioc. En dehors de la tomate qui est une culture de rente dans le milieu, les autres sont des cultures de subsistance. La culture de tomate bénéficie d'une attention particulière de la part du gouvernement Béninoise qui vient d'installer une usine de transformation de la tomate pour éviter les pertes dues à la surproduction observée certaines années dans le milieu. La maîtrise de l'eau pour les cultures maraichères devient de plus en plus une réalité dans la commune.

1.2 Pêche

La pêche constitue une des principales activités économiques de la commune grâce au lac Ahémé qui traverse la commune sur toute sa longueur. Cette ressource naturelle d'une superficie de 80 à 100 km² selon qu'on soit en période d'étiage ou de crue fournit des produits de pêche vendus (frais ou transformés) localement ou à l'extérieur. Les espèces pêchées sont surtout le tilapia, le clarias, les crevettes et les crabes dont la pêcherie diminue ces dernières années à cause de la surexploitation de ce plan d'eau par les populations riveraines devenues trop nombreuses. La pisciculture, développée est essentiellement dominée par l'élevage du tilapia et de clarias. Il est permis d'avoir une lueur d'espoir pour ce secteur avec l'introduction de l'élevage d'alevins mono sexes

1.3 Elevage

L'élevage de la volaille à dominance de poulets locaux est la principale forme d'élevage des populations de la commune. Cependant l'élevage de la poule pondeuse a commencé par prendre de l'essor ces dernières années. L'élevage non conventionnel est dominé par la cuniculture et l'aulacodiculture. L'élevage de bovin est peu développé,

mais le séjour des bœufs transhumants dans la commune amène les statistiques de cet élevage à un chiffre relativement élevé

1.4. Commerce

Le commerce est essentiellement pratiqué par les femmes autour des marchés de la commune. Il se ramène à la commercialisation des produits agricoles et halieutiques ainsi que de leurs dérivés et à la revente, souvent en détail, des produits manufacturés. La commune de Kpomassè compte 6 marchés locaux que sont : Tokpa-Domé, Yénawa de Agonkanmè, Dagbégnon de Kpomassè-centre, Maga de Agbanto (du nom du feu Président Hubert K. Maga), Sègbohoulè, et Couffonou de Dédomè.

1.5. L'industrie et L'artisanat

L'activité industrielle est encore à ses débuts. En dehors de l'artisanat alimentaire, il développe dans la commune (à travers les 11 branches d'activités de l'artisanat récemment définies par la nomenclature des métiers de l'artisanat au Bénin) d'intenses activités de service qui, pour l'instant est presque dans l'informel. L'artisanat formel est peu développé.

1.6. Le tourisme et l'hôtellerie

Dans la commune de Kpomassè il existe au niveau de certains arrondissements des sites potentiellement touristiques qu'il faut valoriser. La commune dispose de très peu d'infrastructures d'accueil. Il existe une auberge à Adjatokpa et une autre en construction dans la commune.

1.7. Exploitation des carrières et des forêts

L'exploitation du sable et du gravier se fait de façon traditionnelle par les populations surtout les jeunes qui en tirent des revenus substantiels. Les carrières de sable se trouvent à Aganmalomè, Assogbénu Daho, Ahouango, Gozinmè, Doga plage, Vovio, Sègbohoulè, Tokpa-Domè, Hountoun Kpago etc. Celles de gravier sont à Doga plage et à Vovio. L'extraction de gravier se fait par prolongation et le produit est ramené à la surface à l'aide d'un panier. Le transport sur la rive se fait par barque. Les camions en provenance des localités voisines comme Allada, Comé achètent les produits (sable et gravier). Le potentiel minier est sous exploité. Dans la commune de Kpomassè, les ressources forestières subissent une forte pression de la part des populations. Le bois étant la principale source d'énergie dans l'environnement 93 % des ménages, sa demande pousse à un déboisement croissant qui malheureusement n'est pas accompagné d'une politique conséquente de reboisement.

C. Objectifs de la commune de Kpomassè

Dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, la mairie de Kpomassè a pour objectif principal d'assurer le développement durable et l'exercice de la démocratie à la base. En d'autres termes, elle permet aux différents acteurs communaux, de manière participative, d'évaluer la gestion des affaires publiques de leur territoire en se basant sur des indicateurs préétablis et validés suivant les dispositions législatives en vigueur en matières de décentralisation (organisation interne de l'administration communale, gestion administrative et financière, prestation de l'administration communale, mobilisation des ressources, information, participation et genre).

Paragraphe 2 : Structure organisationnelle de la mairie de Kpomassè et activités

A. Organisation administrative de la mairie de Kpomassè

A l'instar des autres communes du Bénin, la commune de Kpomassè est administrée et structurée de la manière suivante :

- les organes élus de la commune ;
- du secrétaire général ;
- la direction de cabinet ;

Les services centraux qui sont :

- ✓ le Service des Affaires Générales (SAG)
- ✓ le Service des Affaires Domaniales et foncières (DADEF),
- ✓ le Service des Transmissions-Radio (STRa) ;
- ✓ le Service des Affaires Financières (SAF) ;
- ✓ le Service du Développement Local et de la Planification (SDLP) ;
- ✓ le Service de l'Etat-civil et de la Population (SEP) ;
- ✓ le Service de l'Information, de la Communication, des Archives et de la Documentation (SICAD) ;
- ✓ le Service Technique (ST).

B-Fonctionnement de l'organisation administrative de Kpomassè

1-Les organes élus de la commune

La commune est dotée de deux organes : l'organe délibérant et l'organe exécutif.

1.1 L'organe délibérant : le conseil communal

Le conseil communal de Kpomassè compte quinze (15) membres dont le maire, ses deux (02) adjoints, les chefs d'arrondissement, il comporte les trois (03) commissions permanentes obligatoires prévues à l'article 36 de la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin :

- la commission des affaires économiques et financières ;
- la commission des affaires domaniales et environnementales ;
- la commission des affaires sociales et culturelles.

Le dit conseil communal tient quatre sessions ordinaires par an. A chaque fois que le maire le juge utile, lorsqu'une demande motivée lui est faite par la majorité absolue des membres du conseil ou en cas de prescription de l'autorité de tutelle, ce dernier se réunit en session extraordinaire.

1.2 L'organe exécutif : le Maire

Conformément à l'article 67 de la loi 97 – 029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, le maire de la commune de Kpomassè est chargée:

- de l'établissement de l'ordre du jour des séances du conseil;
- de la coordination des activités du conseil dans la commune;
- de la rentrée des impôts, taxes et droits communaux;
- de la détermination du mode d'exécution des travaux communaux;
- de la représentation de la commune en justice et dans la passation des contrats.

Il est l'ordonnateur du budget de la commune.

Sous le contrôle du conseil communal, le maire de Kpomassè est chargé :

- de conserver et d'administrer les propriétés de la commune et faire en conséquence, tous actes conservatoires de ses droits ;
- de gérer les revenus de la commune et suivre les établissements communaux;
- de suivre l'évolution des finances communales ;
- de faire assurer la direction des travaux communaux;
- de passer les actes de vente, d'échange, de partage, d'acceptation des dons et legs, d'acquisition, de transaction lorsque ces actes ont été autorisés conformément à la présente loi ;

- de faire tous actes interruptifs de prescription ou de déchéance;
- d'exécuter les décisions du conseil communal.

2-Le secrétaire général

Il est le responsable des services centraux. Il veille au bon fonctionnement de ces derniers. Sont placés sous l'autorité du secrétaire général, le secrétaire particulier et la cellule de communication chargée des dossiers du conseil communal et de ses commissions permanentes.

3-le Service des Affaires Générales

Le Service des Affaires Générales est chargé de la fourniture des prestations juridiques et des conseils au profit de l'ensemble des services de la commune, de la gestion des ressources humaines, de l'accueil, des relations avec les usagers et secrétariat. Il comporte trois (03) divisions :

- ✓ la Division de l'Accueil et des Relations avec les Usagers(DARU);
- ✓ la Division du Secrétariat Administratif Central (DSAC) ;
- ✓ la Division de la Réglementation et de la Gestion des Ressources humaines(DRGRH).

4-Le Service des Affaires Domaniales et Foncières (SADEF)

Le Service des Affaires Domaniales et Foncières est chargé du traitement des opérations foncières et urbanistiques effectuées dans les communes, du suivi des transactions foncières, de la gestion du patrimoine foncier communal, de l'assistance et conseil juridique en matière foncière et domaniale et de la gestion du contentieux foncier et domanial.

Il comporte trois(03) divisions :

- la Division de la Réforme Foncière et des Affaires Juridiques(DRFAJ) ;
- la Division de l'Urbanisme, de la Cartographie et Cadastre(DUCC) ;
- la Division de la Gestion du Patrimoine Foncier(DGPF).

5-Le Service des Affaires Financières (SAF)

Le Service des Affaires Financières est chargé de la gestion financière, budget et comptable, notamment la préparation et l'exécution du budget de la commune. Il comporte trois (03) divisions à savoir:

- ✓ la Division du Budget et de la Comptabilité (DBC) ;
- ✓ la Division du Matériel (DM) ;
- ✓ La Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands (DGEEM).

6- Le Service des Transmissions-Radio (STRa)

Le Service des Transmissions Radio a pour mission d'assurer les échanges sécurisés et permanents de messages radios et téléphonés.

Il a deux (02) divisions :

- la Division des Transmissions (DT) ;
- la Division de la Maintenance(DM).

7-Le service du développement local et de la planification(SDLP)

Le Service de Développement Local et de la Planification a pour missions : l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de la commune en matière de développement local et de la promotion des activités économiques, touristiques, culturelles et sportives de la commune.

Il est subdivisé en trois (03) divisions à savoir:

- ✓ la Division du Développement, de la Planification et de la Promotion de l'Economie Locale(DDPPEL) ;
- ✓ la Division de la Coopération et Partenariat(DCP) ;
- ✓ la Division du Développement Touristique, Culturel, Artistique et Sportif (DDTCS).

8-Le Service de l'Etat Civil et de la Population(SEP)

Le Service de l'Etat Civil et de la Population a pour mission, la gestion de l'Etat Civil et des affaires touchant à la vie quotidienne de la population .IL est subdivisé en trois (03) divisions :

- ✓ La Division de l'Etat Civil(DEC) ;
- ✓ La Division de la Population(DP) ;
- ✓ La Division des Affaires Sociales, Sanitaires, Scolaires et Religieuses (DASSSR).

9-Le Service de l'Information, de la Communication, des Archives et de la Documentation(SICAD) ;

Le service de l'Information, de la Communication, des Archives et de la Documentation est chargé de la tenue des archives communales, de la documentation, de la communication locale et la promotion de l'image de la commune à l'intérieur comme à l'extérieur.

Il comporte deux(02) divisions :

- ✓ La Division de l'Information et de la Communication(DIC) ;
- ✓ La Division des Archives et de la Documentation(DAD).

10-Le Service Technique (ST).

Le Service Technique a pour mission :

- la mise en œuvre de la politique d'aménagement de la commune ;
- la réalisation et maintenance des infrastructures ;
- la gestion du cadre de vie ;
- la gestion du service public de l'eau.

Il comporte (02) divisions :

- ✓ la Division des Equipement et Ouvrages Publics(DEOP) ;
- ✓ la Division de l'Eau, de l'Assainissement et de la Gestion de l'Environnement(DEAGE).

De plus, les services infra communaux et les services déconcentrés viennent renforcer la mairie dans l'accomplissement de sa mission de développement.

➤ les services infra communaux

Les services infra communaux sont les bureaux d'arrondissement. Ils constituent les services extérieurs. Ils se composent:

- d'un secrétariat administratif ;
- d'un bureau de l'Etat Civil.

Les activités infra communales sont coordonnées par les chefs des neuf(09) arrondissements que compte la commune.

➤ **Les Services Déconcentrés**

Ce sont des services externes qui concourent en collaboration avec la mairie au développement de la commune. Nous pouvons citer entre autre:

- la Recette Perception du Trésor Public, qui est le service comptable de la commune;
- le Service des Impôts qui assure la collecte des ressources fiscales locales pour le compte de la commune;
- les services qui s'occupent des œuvres sociales comme le centre de promotion sociale, les centres de santé, la circonscription scolaire,
- le service chargé de la sécurité telle que la brigade Gendarmerie,
- le poste du service des eaux, forêts et chasses ;
- le centre communal pour la Promotion Agricole (CeCPA ex-CADER);

C. Activités, environnement

1. Activité de la mairie de Kpomassè

La mairie de Kpomassè constitue le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie, elle est l'expression de la décentralisation et le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales (l'article 2 de la loi N°98-005 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes). La commune de Kpomassè est dotée de deux organes :

- l'organe délibérant (le conseil communal)
- l'organe exécutif (le maire).

La mairie de Kpomassè exerce des activités conformément aux compétences qui lui sont conférés par le chapitre 3, section 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7,8 de la loi N° 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes en république du Bénin :

- du développement local, de l'aménagement, de l'habitat et l'urbanisme ;
- des infrastructures de l'équipement primaire, maternel ;
- de l'alphabétisation et éducation des adultes
- de la santé et de l'action sociale et culturelle ;
- des services marchands et des investissements économiques ;
- des modalités d'exercice des compétences.

Section 2 : Déroulement du stage

Paragraphe 1 : Travaux effectués

Nous avons débuté le stage académique, le 26 mai 2016 suite à la réponse favorable accordée à notre demande du 25 mai 2016 adresser à la mairie. Le Service du Développement Local et de la Planification(SDLP), est la direction d'accueil de notre stage. Il s'occupe de la réflexion prospective à travers l'élaboration des plans et projets de développement économique local. Nous avons contribué à l'accomplissement des tâches du Service de Développement Local et de Planification(SDLP) avec le chef Service du Développement Local et Planification par intérim. Ces tâches sont entre autres :

- proposer des mesures pour l'implantation des entreprises et développement du tourisme ;
- gérer et suivre les initiatives communautaires et ONG
- suivre les actions de développement économique issues de la coopération décentralisée ;
- mettre à la disposition des partenaires des informations de documentations et des études de faisabilité ;
- nous avons participé à plusieurs ateliers et séances de travail dans le cadre de l'élaboration des rapports communaux suivi des indicateurs de la SCRIP et des OMD avec les représentants de la Direction Départementale de la Prospective et du Développement (DDPD) Atlantique –Littoral.

Paragraphe 2 : Difficultés rencontrées et approche de solution

A. Difficultés rencontrées

Quelques difficultés ont été notées au cours de la réalisation de nos enquêtes. Au nombre de ces difficultés rencontrées, nous avons :

- l'insuffisance de collaboration de certaines personnes lors de la collecte des données;
- l'accès difficile à certains documents ;
- l'indisponibilité de certains responsables devant nous fournir les informations nécessaires ;

C'est donc de report en report que nous avons finalement réussi à leur administrer le questionnaire parfois. D'autres obstacles sont liés au temps relativement limité que les enquêtés nous consacrent pour répondre aux questions. L'insuffisance de matériel

informatique dans certains services et en particulier au niveau du SDLP qui est le service d'accueil de notre stage. Aucun stagiaire du service ne dispose de bureau.

B. Approche de solution

Il apparait, à travers la diversité des ressources de financement, que l'importance que la décentralisation en tant que facteur de consolation de la démocratie et de promotion du développement local, est bien perçue. Toutefois, nous avons constaté quelques insuffisances dans l'exécution des activités à la mairie de Kpomassè. Alors il importe de :

- créer ou aménager les bureaux avec équipements afin de permettre à tous les agents de l'administration et aux stagiaires d'accomplir efficacement leurs missions ;
- renforcer les compétences locales ;(élus, le secrétaire général, le régisseur, comité) ;
- disposer d'un registre foncier urbain pour la modernisation du système fiscal et de la maîtrise du foncier ;
- améliorer l'accès aux infrastructures marchandes pour promouvoir les activités économiques.
- créer un marché communal pour promouvoir les activités économiques ;
- évaluer périodiquement les agents pour leur permettre d'être plus efficace au travail en matière de mobilisation des ressources propres communales ;
- impliquer les services techniques (surtout la perception) et la tutelle dans l'exercice afin de fournir un appui, conseil, de former et de recruter les agents communaux ;
- créer une politique d'encadrement des stagiaires pour permettre aux autorités locales de maîtriser les stagiaires ;
- élaborer une stratégie dans la mise en œuvre de la taxe de développement local.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Section 1 : Cadre théorique de l'étude

Paragraphe 1 : Problématique, Objectifs et Hypothèses

A. Problématique

A l'instar des autres pays de l'Afrique de l'ouest et du centre, le Bénin a opté pour des réformes de décentralisation afin d'asseoir les bases d'une meilleure gestion de la démocratie de proximité des affaires d'intérêt local. Les exigences des populations paraissent justifiées si l'on considère que « le tiers de la population béninoise n'a toujours les moyens de faire face aux dépenses minimales de substance et qu'environ 60% des citoyens reste encore non alphabétisés. Une couche non moins importante de la population continue d'avoir des difficultés d'accès à l'eau potable, aux soins de santé et de sérieux problèmes de manque ou d'insuffisance d'infrastructure communautaires » (BIPEN, 2002). Afin de pallier cette difficulté, les communes se sont engagées dans des actions destinées à élargir les différentes composantes de leur espaces budgétaires (Heller, 2005, Chambers alié, 2006). Le Municipal (2006) met un accent particulier sur la participation des communes dans les actions du développement. Pour eux, l'amélioration des conditions de vie des communautés à la base est fortement liée de leur capacité à innover, à prendre part aux initiatives du développement et à la gestion des infrastructures socio – économiques.

L'approche du développement local, présente un certain nombre d'avantages comparatifs comme entre autres : la mise des bénéficiaires au cœur de toute décision les concernant amenant les équipes de projet à les accompagner dans le processus (FENU, 2003 et 2005). Le développement local met l'accent sur la création d'un environnement propice à augmenter la capacité des communautés en difficulté à s'adapter aux nouvelles règles du jeu économique et / ou à trouver d'autres voies conduisant au développement en introduisant des préoccupations sociales et culturelles à côté de rationalités purement économiques (Sidibé, 2004).

Dans la commune de Kpomassè, plusieurs stratégies sont mises en œuvre pour la concrétisation des initiatives de développement. Malgré tout, on constate que la mairie est confrontée à de nombreuses difficultés comme un faible rendement des recettes fiscales, les voies d'accès ne sont pas totalement praticables pendant toutes les saisons, l'insuffisance de centres de santé et surtout le manque d'électricité, d'eau dans certains arrondissements de la commune.

Enfin, pour la réalisation du financement du développement locale tel que prévu par les différentes lois sur la décentralisation, les maires doivent faire ressortir une bonne politique basé sur la maîtrise des difficultés de la fiscalité locale et la recherche des solutions réaliste. C'est ce qui nous amène à poser la question fondamentale :

- Les mécanismes de financement sont-ils implémentés pour le développement de la commune ?

De cette question fondamentale, un certain nombre de question spécifique se posent à nous :

- quelle est la part des ressources allouées aux dépenses d'investissement ?
- Les mécanismes de gestion sont-ils suffisamment opérationnels pour induire et renforcer convenablement le potentiel de l'auto gestion locale ?

B. Objectif de l'étude

L'objectif global de ce travail est d'analyser les stratégies de financement du développement local de la commune de Kpomassè.

De façon spécifique, il s'agit de :

- apprécier les parts des ressources allouées aux dépenses d'investissement ;
- étudier l'efficacité de la commune de Kpomassè en matière de financement local.

C. Hypothèse de travail

Les hypothèses qui fondent la présente étude sont :

- la répartition des ressources disponibles permet à la commune de faire face aux grands investissements;
- la commune de Kpomassè est efficace en matière de financement local.

Paragraphe 2 : Revue de la littérature

A ce niveau, il s'agira de passer en revue des analyses théoriques et critique de certains auteurs qui ont eu à aborder toute ou une partie de la problématique posée, de même que les conclusions auxquelles ils ont abouti.

A. Apports théoriques

Le financement local a été abordé par plusieurs auteurs, Aliber (1998), a insisté sur l'importance des structures décentralisées dans le développement des pays africains au sud Sahara et la nécessité de les renforcer. Il a passé en revue les possibilités de renforcement des finances locales et abordé sans aller en profondeur des ressources propres aux collectivités ; il

parle des possibilités de revoir les impôts locaux et identifie le problème des ressources humaines comme le problème majeur de finance local.

Annie (2000) va dans le même sens en montrant le rôle des locaux dans les ressources locales. Ainsi, selon elle, le poids des impôts locaux dans les ressources locales est un bon indicateur de l'autonomie financière des collectivités même s'il existe d'autres critères comme la liberté de fixer les taux d'impôts. En revanche, elle prônait pour une intervention modérée de l'Etat dans la gestion des collectivités car plus les transferts de l'Etat sont sous forme de dotation ou de subvention ; plus est limitée l'autonomie financière des collectivités et plus leur pouvoir de décision.

Bourvier (1992) quant à lui, a mis un accent sur les différentes formes de financement. Il en distingue quatre types : le financement par contribuable l'impôt, le financement par concours de l'Etat : les subventions, le financement par institutions bancaires : l'emprunt le financement par la gestion du patrimoine et des services. Il insiste sur la nécessité de contrôle et de régulation de la gestion financière locale. L'auteur estime que la participation est essentielle dans l'approche systémique parce que chaque unité est en relation avec l'autre. Il pense que pour le bon fonctionnement de la société, on doit recevoir l'adhésion de la population qui la compose.

Vers la fin des années 50, Taylor et Friedman, STÖHR ont posé les bases de la théorie du développement endogène. C'est une approche volontariste qui axe le développement sur un territoire restreint et le conçoit comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources locales tout en faisant appel aux traditions en industrielles locales et aux valeurs culturelles du territoire et avec la prise en compte des besoins et des aspirations de ses habitants. En réalité, le DEL prend son essor avec les politiques de décentralisation des années 80.

Pour Houee (2006), le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en énergie des auteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donnée, en relation négociée avec les centres de décisions des ensembles économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils s'intègrent.

Selon les auteurs (Bierschenk T. et de Sardan JPO, 1998), les projets de décentralisation en Afrique reposent en règle générale sur le présupposé explicite que la trop grande centralisation des décisions politiques au sommet de l'Etat étouffe les initiatives politiques et économiques locales. Cette situation amène à parler d' « Etat commando ». La décentralisation revêt un enjeu central et sa portée ne peut s'évaluer qu'à l'échelle des communes où la participation à la base est la clé de voûte pour une réelle prise en compte des

aspirations des populations. Ainsi toute politique de décentralisation vise des objectifs précis dont l'importance et la pertinence sont fonction du contexte sociopolitique et économique. Il reste cependant certain que dans tous les cas de figure, les enjeux sont d'une importance capitale.

L'approche macroéconomique explique le développement local par une autre forme de développement, une forme d'économie qui soit plus près des populations locales et dont la définition et la maîtrise relève largement d'eux. Un développement qui s'insère dans les interstices de l'économie dominante et qui procède de la volonté et de la capacité des collectivités à devenir maître d'œuvre de leur destinée.

Depuis les années 70, nous assistons à l'émergence d'une sensibilisation nouvelle au développement des communautés et des quartiers défavorisés, marquée par le développement de la communauté et des quartiers défavorisés, marquée par le développement « local » et « micro régional ». C'est dans ce contexte qu'interviennent les théories du développement endogènes et de toutes celles identifiées sous le vocable du développement par le bas. Nombre de responsables et de théoriciens du développement régional et local estimant qu'il convient désormais de promouvoir la mise en valeur systématique des atouts que possède déjà le milieu pour le développement d'entreprise.

Le Partenariat pour le Développement Municipale (PDM, 2000) donne un exemple du registre foncier urbain (RFU) des villes béninoises élaboré par la société d'étude régionale d'habitat et d'aménagement urbain (SERHAU – SA) et présenté comme un outil performant de mobilisation des ressources fiscales. Cet outil permet « de maîtriser, d'accroître et de consolider les ressources fiscales locales et subsidiairement de fournir les données de base pour la mise en œuvre d'une réforme de la fiscalité locale ; d'améliorer la connaissance du patrimoine foncier et immobilier et de mettre en place des outils d'amélioration et de réforme des modes de gestion foncier ; de produire et gérer les données urbaine et nécessaire à la programmation et à la gestion des infrastructures urbaines). Pour SERHAU- SA, le registre foncier urbain (RFU) permet d'améliorer sensiblement les émissions et les recouvrements et se révèle être une approche durable.

Hugon et Genie (1995) confirment que le système bancaire formel s'est développé culturellement économiquement et socialement en rupture avec la société de court terme et n'entretiennent pas des relations affaires avec la société civile, ce qui fait qu'on n'épargne pas dans ces banques et en retour l'on n'a pas droit au crédit.

Dans ce contexte, le besoin de financement du développement a entraîné la création de la finance informelle qui répond aux sollicitations en crédit des populations. L'insuffisance

du système officiel, vont donner naissance au financement décentralisé mis en place par les bailleurs de fonds et les ONG étrangères pour appuyer le développement des PME. Le thème a été un plus développé par Dabibe (1996) et al du séminaire sur le développement local et gestion des ressources naturelles en Afrique subsaharienne » tenu à Douala en 1998. Les participants à ce séminaire ont analysé les limites et les acquis du financement du développement local. Pour eux, les acquis sont de plusieurs ordres. On peut citer entre autres la contribution en finances ou en nature pour les actions de développement ; le développement des institutions des mures finances ; l'environnement international favorable à la promotion du développement local ; l'appui financier effectif des bailleurs et les ONG ; les dispositions législatives et réglementaires favorables. Quant aux limites, elles se résument en l'insuffisance des ressources mobilisées ; la faiblesse des revues ; les difficultés d'accès au crédit surtout pour les femmes ; les faibles mobilisations de l'épargne ; l'insuffisance du réseau bancaire ; le non-financement du développement local par les banques classiques et la faible capacité des populations à utiliser les épargnes mobilisées. Ce séminaire a le mérite de faire le diagnostic du financement du développement et l'analyse en fonction de l'expérience des différents pays. Mais ce mode réflexion ne peut aborder des stratégies passe partout.

Yatta (2000) résume l'essentiel centré sur la gestion financière dans le contexte de la décentralisation en Afrique. Il met l'accent sur la réalisation des investissements publics nécessaires à la promotion des économies locales, la mobilisation des ressources au niveau local ainsi qu'une gestion plus participative au niveau local. La gouvernance financière locale ne peut se concevoir que dans un cadre où l'économie se conforte. La mise en place d'un environnement infrastructurel de bonne qualité est une condition indispensable. La réalisation des investissements publics se fait principalement par trois sources : (1) Les transferts financiers de l'état aux collectivités locales sous plusieurs formes : Dotation générale pour contribuer au fonctionnement des collectivités locales ; font de concours pour participer au financement cibler sur certains investissements ou au soutien à certains politiques ; subvention d'équilibre pour contribuer à l'équilibre des budgets des collectivités locales ; etc. (2) Les ressources extérieures mobilisées auprès des coopérations bilatérales et multilatérales qui interviennent dans le champ de la décentralisation et du développement au niveau local. (3) Les partenariats publics privés jouent de plus en plus un rôle important dans le financement des investissements publics locaux. Même si de nos jours, la mobilisation des ressources locales est la clé du développement économique. La faiblesse des budgets locaux relève plus du faible niveau réel de prélèvement local que de la « pauvreté économique » des collectivités locales. De nombreux secteurs de l'économie ne sont pas taxés ou peu taxés tandis

que le patrimoine foncier ne contribue en aucune façon à l'activité économique locale. Ces constats suggèrent que les collectivités locales africaines sont en réalité plus pauvres que leurs habitants. Des expériences menées dans la sous-région montrent que la marge de manœuvre des responsables locaux est importante en matière de mobilisation de ressource locale. Il est ainsi possible de tripler au moins les ressources locales sans changer pour autant le niveau de la fiscalité locale. Quand les collectivités locales prélèvent et dépensent, l'économie locale se porte mieux. C'est l'incapacité des gouvernements locaux à dépenser qui est à l'origine d'un cercle vicieux dans lequel la pauvreté du cadre de vie entraîne la stagnation, voire la régression relative de l'économie locale : moins une collectivité locale prélève et dépense, plus tout le monde finit par s'appauvrir. Enfin, en matière de gestion participative au niveau local, beaucoup de responsables locaux mettent désormais en harmonie la démocratie électorale et la démocratie participative. De plus en plus, des stratégies locales de développement sont élaborées et mises en œuvre avec la participation des populations. L'importance croissante du budget participatif dans les différents pays participe du renforcement de la participation au niveau local.

B. Apport empirique

Les résultats du financement et du développement local ont été abordés par plusieurs auteurs, Doga (1999) en prenant l'exemple d'une formule rurale du Niger, a montré que les obstacles à la mobilisation des ressources sont de divers ordres : Institutionnel : ce qui est le reflet des ambiguïtés qui subsistent encore au niveau des textes réglementant la décentralisation ; organisationnel : surtout dans l'organisation de la sensibilisation et de l'information sur la décentralisation en vue d'atteindre un nombre important de populations. Liés à la gestion des ressources et aux facteurs sociaux parce qu'entraînant des risques d'opposition avec la chefferie traditionnelle qui méritent d'être dissipés.

Dembelle et Sackos. (1995) ont fait une analyse financière des communes. Ces auteurs citent VIDEL en remarquant que les collectivités se trouvent «dans la situation d'individu théoriquement majeur et capables, mais qui n'aurait pas vécu que des subsides de ses parents ». Selon ces auteurs, le financement du développement communal du Mali pose problème parce que les moyens des communes sont modiques. Cette modicité constate au niveau des finances locales qui sont pleines de imperfections. Imperfections perceptibles au niveau des textes qui organisent les finances de la commune, des rapports, Etat, communes et des mentalités. Ces auteurs proposent des réformes à tous ces niveaux de la fiscalité locales. Plusieurs autres auteurs ont abordé le même thème. Dans leur ensemble, ils estiment que

l'étude du financement du développement local ne peut faire l'économie d'une réflexion sur le personnel communal chargé de la mobilisation et surtout de l'expédition du financement obtenu. Selon eux, une politique de formation efficiente mettra le personnel apte à inventer le développement et à mettre en place, les mécanismes des financements pour enclencher et entretenir le développement. Certains auteurs ont aussi abordé les recours à l'emprunt comme une option pour renforcer sensiblement les capacités d'investissement afin de permettre aux collectivités africaines de faire face aux besoins financiers liés à leur développement.

Magnus Saxegaard (2006) a affirmé que du point de vue financier, la mobilisation des ressources internes est possible, mais manque souvent la volonté politique des gouvernants et des acteurs privés. L'image de pays pauvres manquant de ressources financières est largement répandue alors que les établissements financiers de nombre de ces pays sont en situation de surliquidité. Une étude menée par le Fonds monétaire international en 2004 en Afrique subsaharienne a montré que, à l'exception de la Gambie, du Malawi et de la Sierra Leone, l'ensemble des pays africains subsahariens connaissent une situation de surliquidité. La même observation peut être faite pour un grand nombre des pays en développement. Au niveau microéconomique, cette surliquidité est une contrainte pesant lourdement sur les populations les plus démunies pour faire face aux risques de l'existence, d'où la nécessité de services d'épargne et d'assurance ainsi que de transferts pour ces populations. Par ailleurs les établissements bancaires ne souhaitent pas prendre le risque de prêter aux particuliers ne fournissant pas de solides garanties, ni aux micros et petites entreprises. Ils sont plus volontiers crédit aux Etats.

Selon Malika Berak, l'exploitation des matières premières représente une importante source de devises étrangères et de recettes fiscales qui devraient permettre de financer tout ou partie des efforts de développement.

La conférence des Nations Unies du 18 au 22 Mars 2002 réalisée à Monterrey (Mexique) a permis l'adoption d'un accord international sur le financement du développement. Depuis, l'accord de Monterrey s'est imposé comme une référence pour les acteurs de la coopération au développement. Deux principales avancées peuvent être retenues. La première est sans doute d'avoir abordé la question du financement du développement par une approche large, en identifiant les principaux domaines d'actions : mobilisation des ressources financières intérieures ; investissements directs et autres apports de capitaux privés étrangers ; commerce international ; aide publique au développement ; allègement de la dette ; et, enfin, révision des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux. Sans nier l'importance de l'aide publique au développement (APD), la conférence a posé le constat

qu'aucun soutien extérieur, aussi massif soit-il, ne pourra jamais remplacer les réformes fondamentales nécessaires aux économies nationales. Le deuxième résultat consiste à partager la responsabilité du financement du développement par un partenariat entre pays industrialisés et pays en développement. Ce nouveau partenariat global engage les pays en développement à prendre leurs responsabilités sur le plan des réformes politiques et de la bonne gouvernance et les pays industrialisés à augmenter le volume de l'ADP et améliorer la quantité de l'aide. Des engagements centraux du Consensus de Monterrey concernent l'ouverture des marchés des pays industrialisés aux produits des pays du Sud.

Financer le développement local implique, évidemment, rechercher des fonds pour mettre en place des stratégies et pour réaliser des projets locaux. Mais la disponibilité de capitaux n'est qu'un aspect de la question. En effet, il faut souligner un élément encore plus important : la façon dont le développement local est financé est très étroitement liée aux objectifs du développement local et à la durabilité de ses résultats. On peut donc affirmer qu'il existe plusieurs types de développement local suivant les sources de financement. De nos jours, le financement du développement local n'est plus seulement lié à la disponibilité de finances privées et concerne aussi de multiples acteurs. Le secteur bancaire est l'un d'entre eux. Le secteur du crédit mutuel et coopératif représente un segment important du secteur bancaire. Toutefois sa contribution au développement local et à son financement n'a pas encore été suffisamment étudiée. Si de manière générale, le développement économique d'un territoire est fortement influencé par l'action et les stratégies des banques qu'y opèrent, certaines d'entre elles, comme les banques mutualistes et coopératives, ont une vocation explicite à soutenir le développement local, car cela correspond à leur mission statutaire.

Par ailleurs, dans leur article sur la micro finance, Isabelle Guérin et ses coauteurs, Cyril, Fouillet, Isabelle Hillenkamp, Olivier Martinez ; Solène Morvant-Roux et Marc Roersch, prennent le contre-pied des louanges apportées, souvent sans nuances, à la micro finance est un outil généralisable pour lutter contre la pauvreté. Elle peut même créer des inégalités (entre zones rurales et urbaines) et avoir un impact néfaste sur la création d'emplois. A l'aide d'exemples provenant du Bénin, de la Bolivie, de l'Inde et du Mexique, les auteurs arrivent à la conclusion que la micro finance peut être considérée avant tout comme un filet de sécurité pour la frange de la population qui a accès aux microcrédits afin de faire face à des situations d'irrégularité et d'imprévisibilité des revenus et d'inadéquation entre revenus et dépenses. Les auteurs soulignent cependant que « la micro finance peut être un filet de sureté pour les plus démunis, mais elle ne peut qu'exceptionnellement être un facteur de lutte contre la pauvreté par accroissement des revenus et diminution des inégalités » et concluent sur la

nécessité de recentrer le débat sur la situation du client et la qualité des services. Aussi, l'accès au crédit est-il un vrai problème ou une fausse solution ? Si l'accès au crédit semble être une des clés de voûte du financement du développement, Christophe Gironde, à l'exemple du Vietnam, relativise cette assertion. Après avoir brièvement présenté l'organisation du financement des activités agricoles pendant la période de l'économie planifiée et des coopératives, l'auteur aborde les réformes importantes qui eurent lieu à la fin des années 1980 et au début des années 1990. L'introduction progressive de l'économie de marché a transformé radicalement les mécanismes de financement des activités agricoles : suppression des subventions, nécessités de s'autofinancer, manque d'institutions bancaires spécialisées pour financer les activités non étatiques... La période d' « ouverture » fut ainsi d'abord marquée par un manque crucial en capital. Des efforts considérables furent entrepris pour injecter des crédits dans l'économie rurale. L'analyse de C. Gironde montre cependant que, quinze ans après la réhabilitation de l'exploitation familiale, les paysans doivent aujourd'hui faire face davantage à un problème d'écoulement que de financement, de leur production. L'unique préoccupation de l'accès au crédit ne résout pas tous les problèmes actuels de la paysannerie vietnamienne sont de l'ordre de la compétitivité et de la rentabilité.

La conférence a mis en lumière la contribution des banques coopératives au développement économique local à travers une analyse de leur mission de service aux territoires, des différences de ce secteur par rapport au secteur du crédit commercial, de ses relations avec les finances alternatives et solidaires. Elle a voulu aussi s'interroger sur la validité du modèle coopératif par rapport aux autres modèles existant dans le secteur bancaire et financier, ainsi que sur les défis que le secteur doit relever pour trouver un équilibre entre efficacité économique et mission sociale, entre dimensions de proximité et positionnement sur les marchés internationaux.

Plusieurs autres auteurs ont abordé le même thème. Dans l'ensemble, ils estiment que l'étude du financement du développement local ne peut faire l'économie d'une réflexion sur le personnel communal chargé de la mobilisation et surtout de l'exécution du financement obtenu. Selon eux, une politique de formation efficiente mettra à la disposition des collectivités du personnel apte à inventer le développement et à mettre en place les mécanismes de financement pour enclencher et entretenir le développement.

Ils ont aussi abordé le recours à l'emprunt comme une option pour renforcer sensiblement les capacités d'investissements afin de permettre aux collectivités africaines de faire face aux besoins financiers liés à leur développement.

Aubry (2000) a montré que le recours aux aides et aux dons même s'il est nécessaire et utile n'est pas une solution. Il réduit à terme la mobilisation des fonds nécessaires et il répond plus à la logique des différents bailleurs et peut conduire à un gaspillage d'investissement. Pour cet auteur « la capacité d'endettement est un élément majeur des finances locales, la seule opportunité de financement de l'urbanisation au niveau de l'aménagement et des services urbains ». Il a aussi mis en garde contre l'endettement mal maîtrisé qui réduit la confiance des marchés et des capacités d'endettement. Selon cet auteur, l'accès aux crédits exige une discipline très rigoureuse de gestion municipale et le renforcement des capacités du gestionnaire des collectivités locales.

Nous pensons que l'inventaire des ressources probables est exhaustif de même que le diagnostic fait sur le financement du développement local. Mais pour notre part, nous estimons qu'il faut confronter ces théories à la réalité d'une commune ; Etant données qu'elles ont abordées des notions sur le développement local et sur son financement, en passant par la décentralisation qui appelle l'exercice du pouvoir local et la participation des autres acteurs à cet exercice.

C'est pour répondre à notre problématique que nous avons choisi le thème : « Le financement du développement local de la commune de Kpomassè ». Certes, les résultats pourront aider à compléter les analyses antérieures.

Section 2 : Méthodologie de recherche

Il s'agira d'indiquer ici la démarche suivie pour la collecte des données nécessaire à la réalisation de l'étude, de préciser les analyses, les stratégies de vérifications des hypothèses. Compte tenu du temps et des moyens dont nous disposons, notre étude ne couvre que la commune de Kpomassè et porte sur une période de quatre (04) ans (2011-2014).

Paragraphe 1 : Choix du cadre d'étude, l'échantillonnage et technique de collecte de données

A .Choix du cadre d'étude et l'échantillonnage

Ayant fixé comme objectif d'analyser les stratégies de financement du développement local, afin de proposer aux communes des approches de solutions pour leur permettre de faire face aux financements avec moins de difficultés ; nous ne pouvons pas travailler dans toutes les communes du Bénin, nous avons porté notre choix sur celle de Kpomassè.

Ce choix se justifie comme suit :

- elle fait partie des communes à statut non particulier du Bénin ;
- elle possède assez de potentialités économiques ;

- volonté de participer au développement de commune car étant notre commune de naissance.

Par ailleurs, la disponibilité des états financiers à travers les comptes administratifs de la mairie nous aiderait beaucoup pour les données de l'étude.

Le cadre étant la mairie, la population mère est constitué des agents de la mairie de Kpomassè. Compte tenu des aspects scientifique de l'étude, nous avons choisi d'enquêter seulement les agents des catégories A et B. Ainsi sur les 54 agents de la mairie, nous n'avons enquêté que 15 ; soit un pourcentage de 27,77% de l'ensemble du personnel de la mairie.

B. Technique de collecte de données

Trois (03) techniques nous ont permis de recueillir les données. Il s'agit d'une recherche documentaire centrée sur la littérature pour certaines informations nécessitant, et des entretiens que nous avons eu au cours de notre stage avec certains chefs services de la mairie et enfin des enquêtes auprès des autorités à divers niveaux de la mairie.

1. Recherche documentaire

Nous a permis de collecter les informations nécessaires à la formulation des hypothèses et à la rédaction de la revue de littérature. Elle a commencé à l'UAC précisément aux bibliothèques de la FASEG et l'ENAM et sur internet. Nous nous sommes aussi inspirés des travaux intérieurs de mémoire de maitrise en science économique et de gestion (FASEG) du PDC et compte Administratifs de la mairie de certain document de la mission de décentralisation pour clarifier quelques concepts.

2. Entretien

Dans le cadre d'obtenir le plus d'information fiable sans risque d'oublier les informations qualitatives, nous avons choisi une entrevue à question ouverte avec un échantillon des personnels de la mairie.

Cette technique a été utilisée auprès de ces dernières de la mairie notamment le C/SAF, SG, le maire et ces entretiens nous ont permis de comprendre les problèmes liés au faible niveau de recouvrement des ressources propres et autres handicapes du financement du PDC.

3. L'enquête

Le choix de l'enquête a été déterminant dans la recherche d'informations pertinentes et crédibles auprès des groupes ciblés. Elle a été utilisée au niveau des personnes ressources de la mairie. Le questionnaire qui est son outil approprié est d'un format « question réponse ».

Paragraphe 2 : Collecte et traitement de données

A. Collecte de données

Elle consiste à mettre en œuvre les différents outils élaborés. Pour cela, nous avons administré des questionnaires aux personnes ressources de la mairie, réalisé des interviews auprès de ces dernières. De même, nous avons étudié les documents disponibles ; en ce qui concerne l'administration des questionnaires, nous les avons distribués dans un premier temps aux concernés qui doivent les remplir dans un délai de quatre (04) jours. Ensuite, nous avons procédé au retrait des dits questionnaires remplis au terme du délai accordé. Pour l'entretien, nous avons posé des questions aux différentes personnes individuellement pour avoir une compréhension explicite sur les problèmes qui minent le financement du PDC. La recherche documentaire a été faite suivant une étude objective des différents documents que nous avons à notre disposition en vue de recueillir les informations qui nous sont nécessaire dans notre travail. Nous ferons de toutes ces données une analyse.

B. Traitement des données et test des hypothèses

Le traitement des données est une opération qui consiste à dénombrer les réponses obtenues à partir des différents outils de collecte utilisés, à les regrouper par centre d'intérêt à les codifier et à les classer suivant les variables dépendantes et indépendantes de nos hypothèses formulées. Pour analyser les données, il a été utilisé essentiellement des graphiques qui nous ont aidés à visualiser l'évolution de certains éléments significatifs et enfin grâce aux tableaux nous avons pu aisément recenser des grandeurs à des fins d'analyses objectives. Notre démarche de vérification des hypothèses varie selon les objectifs spécifiés poursuivis.

C. Technique de vérification des hypothèses

La statistique descriptive est celle qui a été plus utilisée dans l'analyse des informations recueillies. Les techniques économiques seront utilisées pour complément comme outil de formalisation de la situation de financement du développement rural en fonction des variables retenues pour l'analyse des conditions de financement. Les données présentées sous forme de tableau synthétique et leur regroupement nous ont permis d'apprécier les informations et de vérifier les deux hypothèses émises dans le présent travail.

Pour la vérification de l'hypothèse n°1 portant sur la répartition des ressources disponible à la commune de faire face aux grands investissement, nous avons calculé le

pourcentage des catégories de réponses. Elle sera vérifiée lorsque plus de 50% des interviews et de l'analyse des investissements confirme celle-ci.

L'hypothèse n°2 qui porte sur la commune de Kpomassè est efficace en matière de financement local. Elle sera vérifiée lorsque plus de 50% des recherches documentaire sur le financement local de la mairie la confirme.

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Nous présenterons ici les recettes budgétaires, les dépenses et les ressources de financement de la commune de Kpomassè.

Section 1 : Présentation statistique des données

Paragraphe 1 : Mobilisations des ressources financières et des dépenses de la commune

A. Mobilisations des ressources financières

Nous parlerons ici du recouvrement des recettes de fonctionnement et des recettes d'investissement.

1. Recouvrement des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont recouvrées à travers les dotations, subventions et participations ; le report du résultat de la section de fonctionnement et les recettes fiscales qui sont à leurs tours recouvrées à travers des impôts c'est-à-dire les taxes et les impositions. Les impôts locaux sont importants pour le développement d'une commune comme celle de Kpomassè. Les recettes non fiscales par contre sont constituées des produits de services du domaine et vente diverses.

Le tableau suivant nous donne une précision :

Tableau 1: Evolution des recettes de fonctionnement

Année	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Reste à réaliser
2011	219.231.304	121.666.341	55,50%	97.563.963
2012	215.777.266	136.776.445	63,39%	79.000.821
2013	315.613.001	144.805.868	45,88%	170.807.133
2014	277.335.557	124.731.899	44,98%	152.603.658
Total	1.027.957.128	127.980.553	52,44%	499.976.575

Source : Auteurs ; à partir des comptes administratifs de la commune

Le taux de réalisation moyen des recettes de fonctionnement est de 52,44% ; ceci peut nous amener à dire que les recettes de fonctionnement sont réalisées à plus de la moitié des prévisions faites par le conseil de la Mairie de Kpomassè.

2. Mobilisation des recettes d'investissement

Ces recettes sont recouvrées à travers les réserves, les subventions d'équipement, les dotations et fonds divers, le virement à la section d'investissement et le résultat d'investissement.

Le tableau suivant nous donne plus de détails

Tableau 2 : Evolution des recettes d'investissement

Année	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Reste à réaliser
2011	324.574.074	252.042.815	77,65%	72.531.259
2012	236.008.086	215.029.964	91,91%	20.978.122
2013	484.213.564	389.250.584	80,39%	94.962.980
2014	733.642.585	327.853.512	44,69%	405.789.073
Total	1.778.438.309	1.184.176.875	73,66%	594.261.434

Source : Auteurs ; à partir des comptes administratifs de la commune

La commune a une forte capacité des recettes d'investissements car elle a un taux de réalisation moyenne en ce qui concerne les recettes d'investissements. Elle fait alors une bonne politique de recettes d'investissements.

B. Les dépenses de la commune

1. Les dépenses de fonctionnement

Ces dépenses sont recouvrées à travers les achats et variations des stocks, du transport, des services de l'extérieur, des charges du personnel, des autres charges et du virement à la section d'investissement de l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement.

Le tableau suivant nous donne une précision.

Tableau 3: Evolution des dépenses de fonctionnement

Année	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Reste à réaliser
2011	219.231.304	103.547.391	47,23%	115.683.913
2012	249.994.297	153.077.595	61,23%	96.916.702
2013	315.613.001	146.802.094	46,51%	168.810.907
2014	277.335.557	158.057.370	56,99%	119.278.187
Total	1.062.174.159	561.484.450	52,99%	500.689.709

Source : Auteurs ; à partir des comptes administratifs de la commune

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement de la commune pour les années considérées est de 52,99%. Nous pouvons dire que la commune prévoit plus qu'il réalise.

2. Les dépenses d'investissement

Elles sont recouvrées à travers les dépenses liées aux terrains, aux bâtiments, installation et agencement et aux matériels.

Nous les présentons dans le tableau suivant

Tableau 4: Evolution des dépenses d'investissement

Année	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Reste à réaliser
2011	324.574.074	161.539.138	49,77%	163.034.936
2012	330.221.961	243.274.542	73,67%	86.947.419
2013	484.213.564	234.816.673	50,35%	249.396.891
2014	733.642.585	234.221.799	31,93%	499.420.786
Total	1.872.652.184	873.852.152	51,43%	998.800.032

Source : Auteurs ; à partir des comptes administratifs de la commune

Le taux moyen de réalisation des dépenses d'investissement est de 51,43%. Nous constatons ainsi que serait à la hauteur de ses investissements.

Paragraphe 2 : La gestion financière de la commune de Kpomassè

La gestion financière est assurée par le Service des Affaires Financières (SAF) de la commune de Kpomassè. Elle est faite chaque année par l'analyse de l'équilibre financier à travers l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement. Cette analyse se fait autour de trois agrégats macroéconomiques à savoir :

- L'épargne brute ;
- La capacité de financement et ;
- La capacité d'investissement.

Le tableau nous donne précision :

Tableau 5: Présentation de l'équilibre financier de la commune de Kpomassè

N°	Années	2011	2012	2013	2014
	Natures				
1	Recettes réelles de fonctionnement	121 666 341	136 776 445	144 805 868	124 731 899
2	Dépense de fonctionnement	103 547 391	153 077 595	146 802 094	158 057 370
3	Epargne brute (1-2)	18 118 950	-16 301 150	-1 996 226	-33 325 471
4	Amortissement du capital de la dette	-	-	-	-
5	Epargne nette (3-4)	18 118 950	-16 301 150	-1 996 226	-33 325 471
6	Recettes réelles d'investissement	252 042 815	215 029 964	389 250 584	327 853 512
7	Capacité d'investissement (5+6)	270 161 765	198 728 814	387 254 358	294 528 041
8	Dépenses d'investissement	161 539 138	243 274 542	243 816 673	234 221 799
9	Besoin(-) ou capacité de (+) financement (7-8)	108 622 627	-44 545 728	143 437 685	60 306 242
10	Fond de réserve	133 567 944	89 022 216	232 459 901	292 766 143
11	Résultat de la clôture (9+10)	242 190 571	44 476 488	375 897 586	353 072 385

Source : Auteurs ; à partir des comptes administratifs de la commune

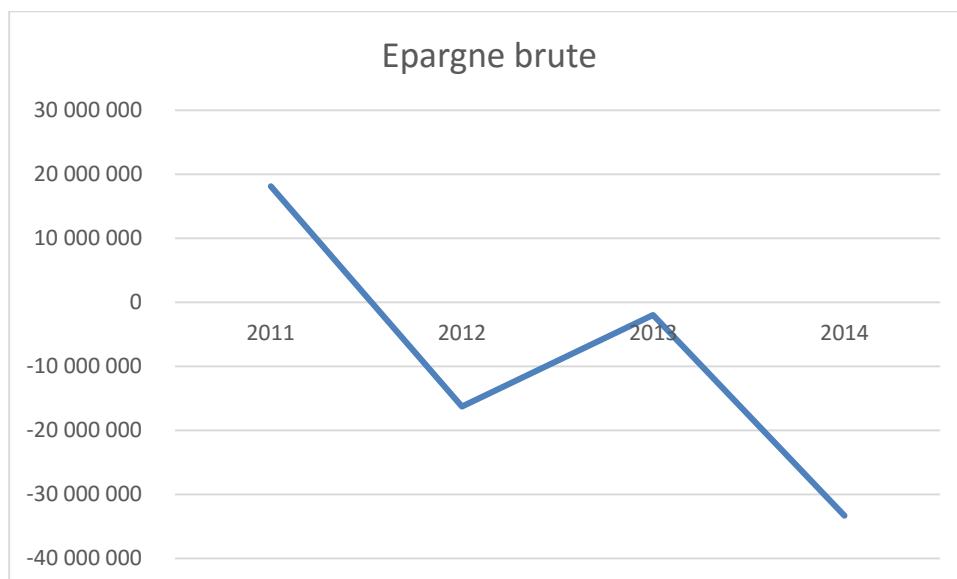
Analysons ce tableau à travers les agrégats précités.

A. Epargne brute

C'est la différence entre les recettes et les dépenses réelles d'investissement.

Le graphique suivant nous donne une évolution de cette épargne des années considérées

Graphique 1 : Evolution de l'épargne brute



Source : Auteurs ; à partir des comptes administratifs de la commune

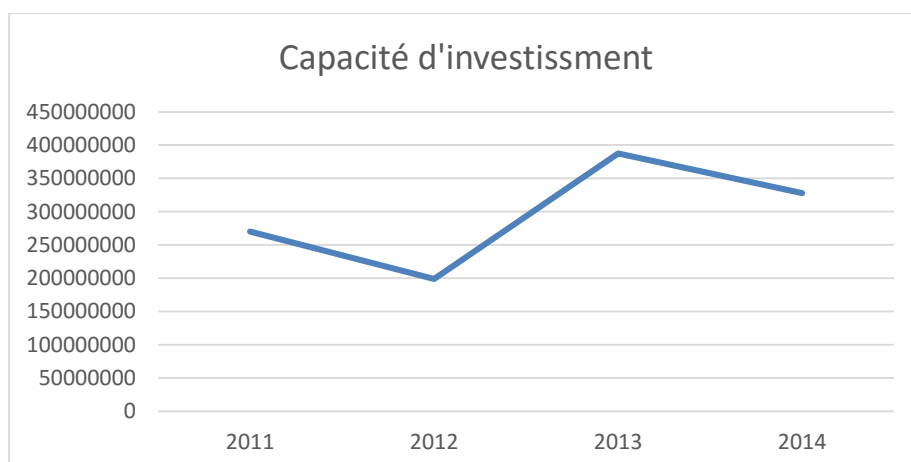
C'est à croire que la commune de Kpomassè n'a pas de ressources de financement. L'épargne brute est sans cesse croissante et négative, on pourrait dire la commune de Kpomassè à de problème pour faire face au financement et au développement de ladite commune.

B. Capacité d'investissement

C'est l'ensemble des moyens, des capitaux propres alloués à l'acquisition des immobilisations. Elle fait la somme de l'épargne nette et de ressources d'investissement.

Le graphique suivant nous donne une évolution de la capacité d'investissement.

Graphique 2 : Evolution de la capacité d'investissement



Source : Auteurs ; à partir des comptes administratifs de la commune

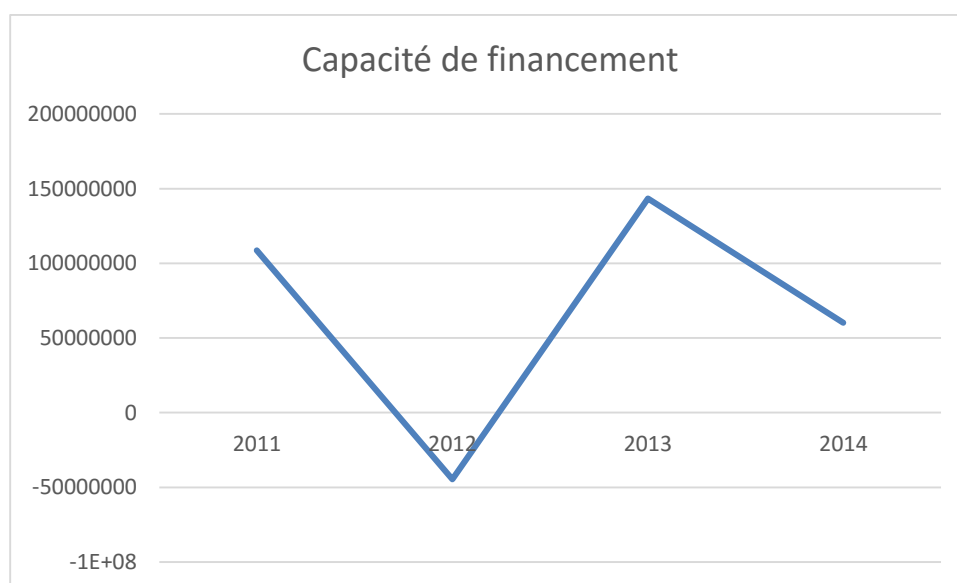
L'allure de ce graphique nous permet de dire que beaucoup de choses reste à faire par la commune en matière de recettes de fonctionnement car elle dépense plus qu'elle ne reçoit.

C. Capacité de financement

C'est l'ensemble des moyens financiers mobilisables à court terme pour les besoins de financement. Elle est égale à la différence entre la capacité d'investissement et les dépenses d'investissement.

Le graphique suivant nous donne une illustration de son évolution.

Graphique 3 : Evolution de la capacité de financement



Source : Auteurs ; à partir des comptes administratifs de la commune

De l'analyse de ce graphique, nous pouvons dire que la capacité de financement de la commune est faible. Nous avons par exemple une chute de la courbe en 2012 qui se traduit par un besoin de financement.

D. Diagnostic du PDC de la commune de Kpomassè

La problématique de développement de la commune se résume par :

- un faible niveau de production agricole,
- une faible valorisation des potentialités et ressources locale ;
- l'impraticabilité des pistes rurales et la faible couverture de l'énergie électrique et des TIC ;
- l'offre insuffisante en infrastructures sociocommunautaires et services sociaux, v) les problèmes de gestion et d'aménagement du territoire et des ressources forestières (forêts naturelles, classées, sacrées, communales et privées) ;

- le cadre de vie globalement insalubre des populations ;
- l'insuffisance qualitative et quantitative des services offerts par l'administration communale ; et
- la faible efficacité de l'administration communale dans la gestion de la diplomatie locale.

Pour parvenir à résoudre ces problèmes, la commune devra compter sur ses atouts qui sont les suivants :

La commune compte saisir les opportunités suivantes pour le décollage de son développement :

- l'existence et l'appui des services déconcentrés dans la plupart des secteurs de développement de la commune ;
- l'appui technique et financier offert par plusieurs structures (PTF et ONG) ;
- la volonté politique du Gouvernement et l'existence du FADeC ;
- le transfert de compétence en eau potable ;
- l'existence de projets et de programmes dans les différents secteurs notamment dans le secteur agricole ;
- l'existence de forêts sacrées et des plantations privées
- l'existence d'un espace de développement avec les communes voisines limitrophes ;
- la facilité d'écoulement des produits sur les marchés environnants.

Section 2 : Analyse des résultats, vérification des hypothèses et suggestions

Nous ferons ici toutes les analyses issues de nos enquêtes. Ceci nous permettra de vérifier nos hypothèses émises.

Paragraphe 1 : Analyse des résultats

Nous analyserons ici les ressources mobilisées, les dépenses et la capacité de financement de la commune de Kpomassè.

A. Analyse des ressources mobilisées de la commune de Kpomassè

Les recettes fiscales à travers les recettes de fonctionnement sont en moyenne pour les années considérées, 63,48% par contre les recettes non fiscales et autres recettes sont en moyenne 36,52%. Ceci signifie que la mairie se consacre au recouvrement des recettes fiscales pour le compte de l'Etat ; Veut dire que presque tous les impôts et taxes perçus sont biens améliorés.

Le tableau suivant nous montre l'évolution des recettes de fonctionnement et celle d'investissement.

Tableau 6 : Evolution comparative des recettes de fonctionnement et celles d'investissement

Années	2011	2012	2013	2014
Recettes d'investissement	252 042 815	215 029 964	389 250 584	327 853 512
Recettes de fonctionnement	121 666 341	136 776 445	144 805 868	124 731 899
R (en %)	48,27	63,61	37,20	38,05

Source : Auteurs ; à partir des comptes administratifs de la commune

Nous comprenons donc à travers ce tableau que les recettes de fonctionnement sont très faibles par rapport aux recettes d'investissement. Les recettes de fonctionnement représentent 46,78% des recettes d'investissement par an. La commune accorde plus d'importance aux grands travaux d'investissement qu'au recouvrement de recettes de fonctionnement. Ce qui est normal.

B. Analyse des dépenses et de la capacité de financement de la commune de Kpomassè

D'après les tableaux 3 et 4 on constate qu'en moyenne le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de 52,99% tandis que celui des dépenses d'investissement est de 51,43%. Les dépenses de fonctionnement sont supérieures aux dépenses d'investissement ; ceci nous permet de dire que malgré les efforts de la commune dans le domaine de financement, il reste à faire pour un vrai développement de cette commune.

La capacité de financement des années considérées en moyenne est de 66 955 207 FCFA. Ceci est donc faible pour couvrir les dépenses annuelles de la commune qui s'élèvent en moyenne à 180 542 075 FCFA.

C. Analyse des dépenses d'investissement et des recettes totales de la commune de Kpomassè

D'après les tableaux 1 ; 2 et 4 on constate qu'en moyenne les recettes totales sont de 214 019 679 FCFA tandis que les dépenses d'investissement sont en moyenne de 220 713 038 FCFA. Ainsi nous pouvons dire que la part des recettes allouées aux dépenses d'investissement est légèrement élevée.

Paragraphe 2 : vérification des hypothèses et suggestions

A. Vérification des hypothèses

1. Vérification de la première hypothèse

A l'issu de nos investigations, nous avons constaté que la commune accorde plus d'importance aux grands travaux d'investissement qu'au recouvrement de recettes de fonctionnement et que la part des recettes allouées aux dépenses d'investissement est élevée. Ainsi l'hypothèse selon laquelle **la répartition des ressources disponibles permet à la commune de faire face aux grands investissements** est donc validée.

2. Vérification de la deuxième hypothèse

A l'issu de nos investigations, nous avons constaté que les dépenses de fonctionnement sont supérieures aux dépenses d'investissement ; ceci nous permet de dire que malgré les efforts de la commune dans le domaine de financement, il reste à faire pour un vrai développement de cette commune et que la capacité de financement des années considérées en moyenne est faible pour couvrir les dépenses annuelles de la commune. De ce point de vue nous pouvons dire que l'hypothèse selon laquelle **la commune de Kpomassè est efficace en matière de financement local** n'est pas validée.

B. Suggestions

A partir de nos analyses, il ressort que la défaillance observée dans la commune en matière de financement des besoins s'explique par le faible niveau de ressources mobilisées. Cette situation est due essentiellement au faible taux de recouvrement des ressources financières de la commune. Pour résoudre ce problème ; il faut :

- doter chaque arrondissement des moyens financier pour le bon déroulement de ses activités ;
- mener une politique d'investissement équitable dans chaque arrondissement ;
- financer les hôpitaux pour le bien être de la population
- valoriser les carrières existantes ;
- créer des centres de loisirs dans chaque arrondissement ;
- mettre en place une politique de la mise en œuvre de la taxe de développement local ;
- améliorer l'accès aux infrastructures marchands pour promouvoir les activités économiques de la commune ;
- revoir le dispositif administratif afin de faciliter le recouvrement des subventions accordées par l'Etat ;

- former les élus locaux pour leurs rôles dans le contexte de la décentralisation sur le développement de leur localité ;
- Organiser des journées de sensibilisation sur les comportements à adopter en vers le fisc afin d'éviter les cas d'incivisme fiscal.

CONCLUSION

L'étude sur le financement du développement local de Kpomassè, a permis de prendre connaissance de la situation qui y prévaut. La commune de Kpomassè répartit correctement les ressources disponibles et ceci lui permet de faire face aux grands travaux d'investissements. Veut dire que les recettes de fonctionnement et les recettes d'investissement sont bien gérées. Ceci pourrait participer au développement économique de la nation. Mais malgré cette bonne répartition, la commune de Kpomassè a des difficultés pour le financement local et donc du développement local.

La faible participation de la mairie et au financement est le reflet d'une mauvaise allocation des ressources disponibles. Le défi des élus locaux est de rehausser le niveau des ressources mobilisées permettant de faire face aux besoins de financement et d'accroître une part importante aux recettes d'investissement afin de rehausser le taux d'exécution des dépenses d'investissement. Cette situation demande beaucoup de dynamisme, d'esprit patriotique et managérial des décideurs pour le financement du développement de la commune de Kpomassè

De tout ceci, il en ressort que le véritable problème est au niveau du financement local. Traiter cette problématique permettrait aux localités de la commune de Kpomassè de vite se développer. Pourtant, la gestion par les mairies nécessite l'implication de tous les acteurs: pouvoirs publics, entreprises privées et populations.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALIBER J. « Décentralisation et finances locales en Afrique noire », Note n°236-AEROM, Paris.
- ANNIE V. (2000), les systèmes fiscaux, Editions du SEUIL, pp 181-201.
- Aubry P. (2000) « *Accès des collectivités locales africaines à l'emprunt et au marché financier* », in PDM, Acte de réunion scientifique, « AFRICITE »
- Bierschenk T. et Sardan J. (1998) ; Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation, Paris, Edition Karthala, 123p.
- Chambres R. (1990) ; Développement rural : la pauvreté cachée, Paris Edition Karthala, 288p.
- Comptes Administratifs de la Commune de Kpomassè de 2011 à 2014.
- DABIBE B. 1996 et al B. développement local et gestion des ressources naturelle en Afrique Sud Sahariennes ; IPD-AC Douala.
- DEMBELLE A. et SACKOS. (1995) ; colloque sur le financement du développement communal ; ENAM, fondation HANS SEIDEIL OUAGADOUGOU.
- DOGA J. (1999) décentralisation et développement local au Niger : étude des perspectives de viabilité de la commune rurale de Torodi ;
- Houée (P.) le développement local au défis de la mondialisation, le Harmattan, 2001.
- HUGON P. ; GENTIL D. (1945 - 1995) incertitude, précarité et financement local ; revue du tiers monde ; Paris.
- INSAE ; Troisième recensement de la population et de l'habitat, Cotonou, MPP, 234p
- Le Municipal (2006) ; Décentralisation au Bénin, le bilan des trois ans de vie des communes, le Quid de la décentralisation, 15p.
- M. BOURVIER, Finances locales, Librairie Générale de Droit et des Jurisprudence, Paris.
- Malika B. & Isabelle., (2003) « *Pour une gouvernance démocratique, document d'orientation de la politique de coopération française, Ministère des Affaires Etrangères* » France.
- MCL (2000), Dynamique local : N°002. Pour un développement humain. Rapport sur le développement humain, 98p.
- Ministère des Finances et de l'Economie (2002), Système fiscal au Bénin : efficacité et bien-être social, 104p.

Nations Unies (2002), « Rapport de la conférence Internationale sur le financement » ?

Mottery (Mexique) doc A/CONF 198/11

Partenariat pour le Développement Municipal, cahier n°2, Cotonou, 2000.

SAXEGAARD M. ,(2006), « *Excess liquidity and effectiveness of monetary policy : Evidence from sub saharan Africa* » IMF working paper WP /06/115, washington, 50p.

Sidibé M. L. (2004) ; Renforcement des capacités locales en gouvernance locale et réduction de la pauvreté au Mali ; du discours à l'action, l'expérience des projets d'appui aux communes rurales de Mopti et Tombouctou, Edition FENU, 86p.

Yatta F. P. (2000) « *La décentralisation financière en Afrique : Succès, problèmes et Contraintes* »

ANNEXES

Annexe 1 : QUESTIONNAIRE

Dans le cadre de nos travaux de recherche sur « la problématique de financement du Plan de Développement Communal (PCD) entrant dans la réalisation de notre mémoire de soutenance de la FASEG/UAC, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

POSTE :

I- EVALUATION DES RESSOURCES FINANCIERES DE LA COMMUNE DE KPOMASSE

1- Selon vous, qu'est-ce qui explique la non effectivité du transfert des ressources accompagnants les compétences de la commune ?

Le manque de volonté du pouvoir central.

La non maîtrise des ressources et des charges à transférer par l'Etat aux communes.

Craintes.

Crainte de mauvaise gestion des élus locaux.

Autres à préciser.

2- La commune dispose-t-elle des moyens pour assurer ces propres compétences en investissement ?

Oui **Non**

Si oui, quels sont ces moyens ?

Si non, quels sont les facteurs de blocages et des difficultés de cette capacité?

3- l'incapacité de la commune de faire l'emprunt se justifie par :

- l'inexistence de garanties de la commune.

- l'absence de culture d'emprunt de la part des autorités.

Autres à préciser.

3- L'inadéquation des ressources transférées aux compétences transférées (transféré non exhaustif e ressources) a un impact :

- Négatif sur le financement du PCD de Kpomassè
- Positif sur le financement du PCD de Kpomassè

4- Quelles sont les causes à la base de l'insuffisance des Ressources financières?

- L'incivisme.
 - Manque de personnels qualifiés pour la mobilisation des ressources.
 - Manque d'information sur les ressources économiques de la commune
- autre à préciser.

II- ETUDIER L'EFFICACITE DE FINANCEMENT DE LA COMMUN DE KPOMASSE

1°) Quelle est la part du fonds propre de la commune dans le budget global servant à financier l'activité économique sectorielle de la commune ?

Aménagement de pistes routières.

Construction des hangars publics.

Autres à préciser.

2- Selon-vous, est-ce que la commune dispose d'une capacité d'investissement ?

Oui Non

Si oui, la capacité d'investissement de la commune est-elle pour vous à l'étape actuellement.

Très satisfaisante

Satisfaisante

Peu satisfaisante

Faible

3- A qui adressez-vous vos rapports d'activités ?

Direction départementale.

Préfet.

Ministère.

Autres à préciser.

4- De quelle manière le préfet ou son représentant est-il impliqué dans la gestion de votre PCD ?

Réunion de concentration périodique.

Réunion annuelle de programme.

Conférence annuelle de programme.

Visite des PTF.

5- Comment sont matérialisées vos relations avec les services déconcentrés de l'Etat ?

Réunions périodiques du conseil communal.

Rapport d'activités.

Signatures des actes administratifs.

5°) Quelle sont les suggestions que vous aimeriez formuler à l'endroit des différents acteurs pour un financement meilleur du PCD de Kpomassè.

NB : Veuillez mettre une croix dans la case qui convient à votre réponse.

Merci pour votre contribution à ce travail.

Annexe 2 : GUIDE D'ENTRETIEN

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

POSTE :

Dans le cadre de notre étude dont le centre d'intérêt est la recherche des problèmes qui minent le financement des PCD de Kpomassè, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1°) Quelles sont les problèmes majeurs qui minent le financement du PCD de Kpomassè ?

2°) Quels sont les acteurs impliqués dans l'élaboration du PCD ?

3°) Quelles sont les sources de financement dont dispose la commune de Kpomassè ?

4°) Ces ressources arrivent-elles à combler les attentes de la commune en matière d'investissement ? Sinon pourquoi ?

5°) Quelles sont les causes à la base de l'insuffisance des ressources financières de la commune ?

6°) Comment sont mobilisées ces ressources ? Surtout celles propres à la commune ?

7°) La commune recourt-elle à l'emprunt ? Sinon pourquoi ?

8°) Pourquoi le transfert des ressources n'accompagne t-ils pas celui des compétences ? Quelles en sont les raisons ?

9°) La mairie dispose-t-elle d'autres sources de financement autres que ses ressources propres et les contributions de l'état ? Si oui lesquelles ?

10°) Quelles est le degré de participation au financement du PCD de ces autres sources de financement ?

11°) Le recouvrement des impôts et taxes se passe-t-il facilement dans la commune de Kpomassè ?

12°) Qu'est-ce qui explique le faible niveau de recouvrement des recettes non fiscales ?

13°) Pouvez-vous nous faire le point des infrastructures socio communautaires réalisées sur fonds propres de la commune. Au titre des quatre exercices écoulés ?

TABLE DES MATIERES

DEDICACE 1.....	iii
DEDICACE 2.....	iv
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
Résumé.....	viii
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE	3
Section 1 : Présentation de la structure d'accueil.....	3
Paragraphe 1 : Présentation et Situation économique de la commune.....	3
A - Présentation de la commune	3
1-Historique.....	3
B- Potentialité économique	4
1. Economique.....	4
1.1 Agriculture	4
1.2 Pêche.....	4
1.3 Elevage	4
1.4. Commerce	5
1.5. L'industrie et L'artisanat	5
1.6. Le tourisme et l'hôtellerie	5
1.7. Exploitation des carrières et des forêts.....	5
C. Objectifs de la commune de Kpomassè.....	6
Paragraphe2 : Structure organisationnelle de la mairie de Kpomassè et activités	6
A. Organisation administrative de la mairie de Kpomassè	6
B-Fonctionnement de l'organisation administrative de Kpomassè.....	6
1-Les organes élus de la commune	6

1.1 L'organe délibérant : le conseil communal	7
1.2 L'organe exécutif : le Maire.....	7
2-Le secrétaire général	8
3-le Service des Affaires Générales	8
4-Le Service des Affaires Domaniales et Foncières (SADEF)	8
5-Le Service des Affaires Financières (SAF)	8
6- Le Service des Transmissions-Radio (STRa)	9
7-Le service du développement local et de la planification(SDLP).....	9
8-Le Service de l'Etat Civil et de la Population(SEP)	9
9-Le Service de l'Information, de la Communication, des Archives et de la Documentation(SICAD) ;	10
10-Le Service Technique (ST).....	10
C. Activités, environnement.....	11
1. Activité de la mairie de Kpomassè.....	11
Section 2 : Déroulement du stage.....	12
Paragraphe1 : Travaux effectués	12
Paragraphe 2 : Difficultés rencontrées et approche de solution	12
A. Difficultés rencontrées	12
B. Approche de solution.....	13
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	14
Section 1 : Cadre théorique de l'étude	14
A. Problématique.....	14
B. Objectif de l'étude	15
C. Hypothèse de travail	15
Paragraphe 2 : Revue de la littérature	15
A. Apports théoriques	15
B. Apport empirique.....	19

Paragraphe 1 : Choix du cadre d'étude, l'échantillonnage et technique de collecte de données	23
A .Choix du cadre d'étude et l'échantillonnage	23
B. Technique de collecte de données	24
1. Recherche documentaire	24
2. Entretien	24
3. L'enquête.....	24
Paragraphe 2 : Collecte et traitement de données	25
A. Collecte de données.....	25
B. Traitement des données et test des hypothèses.....	25
C. Technique de vérification des hypothèses	25
Section 1 : Présentation statistique des données	27
Paragraphe 1 : Mobilisations des ressources financières et des dépenses de la commune	27
A. Mobilisations des ressources financières	27
1. Recouvrement des recettes de fonctionnement	27
2. Mobilisation des recettes d'investissement	27
B. Les dépenses de la commune.....	28
1. Les dépenses de fonctionnement.....	28
2. Les dépenses d'investissement.....	28
Paragraphe 2 : La gestion financière de la commune de Kpomassè	29
A. Epargne brute	30
B. Capacité d'investissement	31
C. Capacité de financement.....	32
D. Diagnostic du PDC de la commune de Kpomassè	32
Section 2 : Analyse des résultats, vérification des hypothèses et suggestions	33
Paragraphe 1 : Analyse des résultats	33
A. Analyse des ressources mobilisées de la commune de Kpomassè	33

B. Analyse des dépenses et de la capacité de financement de la commune de Kpomassè	34
C. Analyse des dépenses d'investissement et des recettes totales de la commune de Kpomassè	34
Paragraphe 2 : vérification des hypothèses et suggestions.....	35
A. Vérification des hypothèses.....	35
1. Vérification de la première hypothèse	35
2. Vérification de la deuxième hypothèse	35
B. Suggestions.....	35
CONCLUSION	37
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	38
ANNEXES	40
TABLE DES MATIERES	44